

PAR COURRIEL

Courriel : [REDACTED]

Le 18 juillet 2025

Maître [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Objet : **Demande d'accès aux documents**

N/📁 : **AC-2025-290**

Maître,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 7 juillet 2025, laquelle vise à obtenir les enregistrements audios des audiences du 12, 27, 28 et 29 mai 2025 dans le dossier 23-2411 au nom de Noah Saila Kipanik, la preuve d'assignation ainsi que les démarches faites par la poursuite pour s'assurer de la présence du témoin principal, soit l'employé du McDonald.

Nous vous rappelons qu'une demande d'accès à l'information n'est pas une demande de vérification, elle doit porter sur des documents spécifiques que nous pourrions détenir.

Conformément à l'article 11 *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1) (Loi), pour obtenir les enregistrements des journées d'audience, vous devez nous transmettre un chèque d'un montant de 37,81 \$ à l'ordre du ministre des Finances à l'adresse suivante :

Me Carole Beaulieu
2525, boul. Laurier, bureau A-200
Québec (Québec) G1V 4Z5

Quant à la preuve d'assignation et aux démarches faites par la poursuite pour s'assurer de la présence du témoin principal, conformément à l'article 1 de la Loi, vous trouverez ci-joint un procès-verbal, un échange de courriels ainsi que le rapport de l'huissier. Vous pouvez également vous adresser au Commissaire à la déontologie policière, poursuivant, pour obtenir plus d'information à ce sujet. Voici les coordonnées du responsable de l'accès à l'information pour cet organisme :

Monsieur Gaston Brumatti
Deontologie-policiere.quebec@comdp.gouv.qc.ca

Nous vous informons que vous pouvez demander une révision de la présente décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez également ci-joint un avis relatif à l'exercice de ce recours.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Maître, nos salutations distinguées.

(s) Carole Beaulieu

Carole Beaulieu, avocate

Secrétaire générale

Responsable de l'accès aux documents des
organismes publics et de la protection des renseignements personnels

CB/lag

p.j. : Facture

Documents

Avis de recours